



La 142^e Assemblée générale de Swiss Re approuve le dividende de 2,50 CHF par action – Peter Forstmoser réélu président du Conseil d’administration

Contact :

Media Relations, Zurich
Téléphone +41 43 285 7171

Corporate Communications, New York
Téléphone +1 212 317 5640

Investor Relations, Zurich
Téléphone +41 43 285 4444

Compagnie Suisse de Réassurances
Mythenquai 50/60
Boîte postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 43 285 2121
Fax +41 43 285 2999
www.swissre.com

Zurich, 21 avril 2006 – Lors de la 142^e Assemblée générale de Swiss Re qui s’est tenue aujourd’hui, les actionnaires ont approuvé les comptes annuels 2005 de la société, qui font état d’un bénéfice net après impôts de 1,5 milliard CHF. Ils ont accepté la proposition du Conseil d’administration d’augmenter de 56 % le dividende pour l’exercice actuel afin de le porter à 2,50 CHF par action. Peter Forstmoser, président du Conseil d’administration, Walter B. Kielholz, vice-président exécutif et Robert A. Scott ont été réélus au Conseil d’administration.

Lors de la 142^e Assemblée générale de Swiss Re qui s’est tenue au Hallenstadion de Zurich, les actionnaires de Swiss Re ont accepté toutes les propositions du Conseil d’administration. Ils ont approuvé le rapport annuel 2005 ainsi que les comptes annuels consolidés, qui font état d’un bénéfice net après impôts de 1,5 milliard CHF.

Le bénéfice disponible de la maison mère, qui s’élève à 1,1 milliard CHF, a été affecté comme suit : versement d’un dividende de 2,50 CHF par action sur 310 469 746 actions ouvrant droit à dividende (soit un total de 776 millions CHF) ; dotation des réserves à hauteur de 300 millions CHF ; report à nouveau de 8 millions CHF.

Réélections au sein du Conseil d’administration

Lors de l’Assemblée générale de ce jour, les mandats de Messieurs Peter Forstmoser, président du Conseil d’administration, Walter B. Kielholz, vice-président exécutif et Robert A. Scott ont été prolongés de 4 ans supplémentaires. Outre ces membres externes, le comité consultatif comprendra également des représentants du Conseil d’administration et de la Direction générale de Swiss Re. La biographie de tous les membres du Conseil d’administration est disponible sur le site Internet de Swiss Re.

Peter Forstmoser, président du Conseil d’administration, a déclaré : « Grâce à l’acquisition de GE Insurance Solutions, Swiss Re ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Swiss Re sera le réassureur le plus diversifié au monde, apportant ainsi encore plus de sécurité à ses clients. Swiss Re accorde une grande importance à la confiance de ses

actionnaires. L'augmentation de 56 % du dividende à 2,50 CHF par action reflète la solidité financière du Groupe et la confiance du Conseil d'administration dans la capacité de gain future de Swiss Re ».

Au total, 1 100 actionnaires ont participé à l'Assemblée générale, représentant 90 384 633 actions assorties du droit de vote ou 43 % du capital-actions.

Civilian Service prize 2005

Cette année, Swiss Re a décerné le Civilian Service prize à Monsieur Burkhard P. Varnholt pour son initiative « Kids of Africa », une organisation caritative non gouvernementale sans but lucratif qui se consacre aux enfants orphelins et abandonnés d'Ouganda (<http://www.kids-of-africa.com>).

Informations aux rédacteurs

Swiss Re

Swiss Re est l'un des leaders mondiaux de la réassurance et le premier réassureur vie et santé au monde. Le Groupe compte plus de 70 représentations implantées dans plus de 30 pays. Swiss Re est présent dans le secteur de la réassurance depuis sa création en 1863, à Zurich (Suisse). Swiss Re propose une large gamme de produits destinés à la gestion des capitaux et des risques. Les produits de la réassurance traditionnelle, comprenant une large palette de couvertures dommages, RC et accidents ainsi que des couvertures vie et santé et des services afférents, sont complétés par des solutions financières à caractère assurantiel destinées aux entreprises et des prestations complémentaires permettant une gestion globale des risques. Swiss Re obtient actuellement les notes suivantes : (i) de la part de Standard & Poor's : note de solvabilité à long terme, de solidité financière et des emprunts senior non garantis : « AA » (sous surveillance avec perspective négative), note de solvabilité à court terme : « A-1+ » ; (ii) de la part de Moody's : notes de solidité financière et de dette senior « Aa2 » (en révision pour un possible abaissement), et note à court terme « P-1 » ; (iii) de la part de A.M. Best : note de solidité financière « A+ » (supérieure) (en révision avec implications négatives).

Avertissement concernant les énoncés prévisionnels

La déclaration concernant l'amélioration des bénéfices n'est pas une prévision de bénéfices et ne signifie nullement que les bénéfices ou le bénéfice par action de Swiss Re pour 2006, 2007 ou toute période subséquente seront nécessairement égaux ou supérieurs aux bénéfices ou aux bénéfices par actions publiés de Swiss Re.

Certains énoncés présentement contenus ont un caractère prévisionnel. Ces énoncés font part des attentes actuelles concernant des événements futurs, celles-ci reposant sur certaines hypothèses, et impliquent toutes les déclarations qui ne sont pas liées directement à un fait historique ou actuel. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toute autre expression de ce genre ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Ces énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une divergence matérielle entre les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions exprimés explicitement ou implicitement dans de tels énoncés et les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions réels de Swiss Re. De tels facteurs incluent notamment :

- l'impact de futurs investissements, acquisitions ou cessions, et tous retards, coûts inattendus ou autres problèmes rencontrés dans le cadre de toute transaction de ce type ; y compris la capacité d'intégrer de manière efficiente et effective les activités de GE Insurance Solutions dans nos propres activités ;
- la cyclicité du secteur de la réassurance ;
- des changements au niveau des conditions économiques, en particulier sur nos marchés-clés ;
- des incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves ;
- la performance des marchés financiers ;
- des changements escomptés au niveau des résultats de nos investissements consécutifs à la modification de notre portefeuille d'investissements ou à la modification de notre politique d'investissement ;
- la fréquence, la gravité et l'évolution d'événements dommageables assurés ;
- des actes terroristes ou des actes de guerre ;
- la mortalité et la morbidité ;
- le renouvellement de polices et le taux de chute ;
- des changements au niveau des politiques ou des pratiques des agences de notation ;
- l'abaissement ou la perte d'une ou de plusieurs des notes de solidité financière ou de solvabilité d'une ou de plusieurs de nos filiales ;
- des changements des niveaux de taux d'intérêt ;
- des risques politiques dans les pays dans lesquels nous opérons ou dans lesquels nous assurons des risques ;
- des événements extraordinaires affectant nos clients, tels que les faillites et liquidations ;
- des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales ;
- des changements des taux de change ;
- des changements législatifs et réglementaires, y compris des changements de principes comptables et des prescriptions fiscales ; et
- un changement au niveau de la concurrence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous opérons dans un environnement en constante mutation et devons faire face à l'émergence continue de nouveaux risques. Par mesure de sécurité, les lecteurs sont priés de ne pas placer une confiance aveugle dans les énoncés prévisionnels. Nous ne sommes aucunement obligés de réviser ou de mettre à jour publiquement les énoncés prévisionnels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.